N° 278 — CXXIVme Année | Un numéro: 5 centimes | Lundi 25 Novembre 1889.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

CONSEIL D'ETAT NEUCHATEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 50
» rendue franco	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR									ARRIVÉES DE								
4 45	7 12	7 50	10 53	2 05	3 41	5 15	7 25	BIENNE	7 05	7 50	10 25	11 13	1 45	3 57	7 25	8 14	10 15
5 10	7 13	—	11 20	1 50		4 12	7 35	LAUSANNE	7 48	—	10 35	1 23	3 36		7 17		10 12
8 —	—	—	11 35	1 23		5 17	8 20	PONTARLIER	7 08	—	10 22	—	3 27		7 —		11 —
6 10	7 58	—	11 26	—		4 21	8 —	LOCLE	7 02	—	10 47	—	8 24		7 20		9 42

BATEAUX A VAPEUR

8 40	—	4 10	—	MORAT	8 25	—	3 45	—
8 35	—	4 15	—	ESTAVAYER	8 25	—	3 05	—

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65		
» 6 à 7 »	0 75	Réclames	0 25
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition	0 8	Adresse au bureau	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encaurement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — NOVEMBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. e. degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
22	+ 0.6	— 1.3	+ 2.1	733.3		var.	faibl.	couv

Brouillard en bas Chaumont le jour et sur le sol le soir.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

22	+ 9.1	+ 4.5	+13.0	677.1		0	faibl.	clair

Hautes-Alpes visibles au-dessus de la mer de brouillards couvrant le lac tout le jour.

NIVEAU DU LAC :

Du 24 novembre (7 heures du m.) : 429 m. 580
Du 25 » » 429 m. 560

Extrait de la Feuille officielle

— Bénéfice d'inventaire de Zwahlen, Paul, époux de Adeline née Krug, en son vivant ingénieur, domicilié à Monruz, rière La Coudre, où il est décédé le 7 octobre 1889. Inscriptions au greffe de paix de Saint-Blaise, jusqu'au jeudi 26 décembre 1889, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel communal de Saint-Blaise, le vendredi 27 décembre 1889, à 2 heures après midi.

— Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du code civil, dame Emma-Amélie Divernois née Steiner, ménagère, domiciliée à Fleurier, rend publique la demande en divorce qu'elle a intentée devant le tribunal civil du Val-de-Travers, par exploit du 26 octobre 1889, à son mari, le citoyen Divernois, Frédéric, horloger, domicilié à St-Sulpice.

— Il a été fait dépôt le 20 courant, au greffe de paix des Verrières, par le citoyen Bonhôte, Eugène, avocat à Neuchâtel, de l'acte de décès du citoyen Barbezat, Louis-Victor, époux de dame Aglaée-Anna née Bouchard, décédé à Passenans, canton de Sellières, département du Jura, à l'âge de quarante-neuf ans, le 1er janvier 1889. Ce dépôt est effectué en vue de faire courir les délais pour l'acceptation de la succession du défunt, conformément à l'article 810 du code civil.

— Le notaire Bersot, Arthur, à la Chaux-de-Fonds, a déposé le 21 courant, au greffe de paix de ce lieu, l'acte de décès de Elise-Fanny Humbert, fille de Ami Humbert, originaire de La Sagne, née le 9 avril 1856, célibataire, décédée à Prêles, canton de Berne, où elle était en séjour le 8 novembre 1889. Ce dépôt est effectué conformément à l'article 810 du code civil en vue de faire courir les délais d'acceptation de la succession de la défunte.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Bôle

Les propriétaires de vignes situées sur le territoire communal de Bôle, sont invités à payer la contribution pour l'assurance contre le phylloxéra, **d'ici au 30 novembre prochain,** à la Caisse communale.

Après cette date, les contributions seront perçues aux frais des retardataires.

Bôle, le 19 novembre 1889.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE d'une VIGNE
à SAINT-BLAISE

Madame veuve de Paul Finckbohner et ses enfants, à Saint-Blaise, exposeront en vente, aux enchères publiques, **vendredi 29 novembre 1889,** dès les 7 1/2 heures du soir, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Saint-Blaise, **la vigne** qu'ils possèdent **au quartier des Lavannes,** contenant deux ouvriers forts, et désignée au cadastre de Saint-Blaise : **Art. 580.** Plan folio 13, N° 11. **Es Bassettes,** vigne de 724 mètres. Limites : Nord et Sud, des routes cantonales ; Est, Mlle Laure Junier ; Ouest, M. Auguste Davoine.

S'adresser au notaire **J.-F. Thorens,** à Saint-Blaise.

Propriété à vendre OU à LOUER

On offre à vendre ou à louer, **une jolie villa,** de construction récente, située à dix minutes de la ville de Neuchâtel, sur la route de Serrières, composée de dix pièces, cuisine, cave, fruitier et dépendances pour le combustible ; balcon et terrasse, vue magnifique sur le lac et les Alpes. La maison d'habitation est entourée de huit ouvriers de vigne en blanc, jardin d'agrément, arbres fruitiers de toutes espèces et en très grand nombre. Eau dans la propriété.

S'adresser pour renseignements en l'Etude de M. A.-Ed. Juvet, notaire, à Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Commune de Valangin

VENTE DE BOIS

Vendredi 29 novembre, dès 1 heure après midi, la Commune de Valangin vendra par voie d'enchères publiques, les bois ci-après désignés :

40 billons,
7 charpentes,
16 stères mosets,
100 stères bûches sapin.

Rendez-vous devant l'hôtel de la Couronne.

Valangin, le 22 novembre 1889.

Conseil communal.

ANNONCES DE VENTE

SAVON FIN A LA VIOLETTE
SAVON FIN A LA ROSE

excellente qualité, par paquet de trois morceaux, 60 cent., au magasin de parfumerie et coiffures pour dames **Hédiger,** Place du Port, Neuchâtel.

Magasin ZIMMERMANN

Miel en ruchettes.
Miel coulé, garanti pur, au détail.

A LA VILLE DE PARIS
MAISON
CHARLES BLUM
succesr de BLUM FRÈRES
Rue de l'Hôpital — NEUCHATEL — Grand'rue, 2

Par suite d'achats très conséquents, la maison mettra en vente un assortiment considérable de vêtements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants, dont ci-dessous un aperçu de quelques prix :

Vêtements complets, haute nouveauté, pure laine, pr hommes, depuis			Fr. 38
Pardessus hiver, entièrement doublés	»	»	» 22
Pardessus hiver, très belle qualité, doublé tartan	»	»	» 50
Pantalons, nouveauté anglaise et française	»	»	» 11
Pèlerines avec capuchons, pour jeunes garçons			Fr. 11.—
» » » pour jeunes gens			» 14.—
» » » pour hommes.			» 16.—

Robes de chambre, double face et ouatées.
Coins de feu, double face et ouatés.

Toutes ces marchandises sont établies à des prix extrêmement avantageux et dans des conditions exceptionnelles comme coupe, élégance et solidité.

Prix fixe marqué en chiffres connus.

Assortiment hors ligne de
DRAPERIES françaises et anglaises

VÊTEMENTS SUR MESURE
en 24 heures

Spencers, Couvertures de voyage, Bretelles, Guêtres.

Rayon spécial de costumes d'Enfants

Morceaux avec chaque habillement.

Extraits de Malt du Dr. G. WANDER à Berne.

Diastase

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration	fr. 1»30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale	» 1»40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis	» 1»40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique	» 1»70
Vermifuge. Remède très-efficace, estimé pour les enfants	» 1»40
Contre la coqueluche. Remède très efficace	» 1»40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques, scrofuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants	» 1»40
Diastasés à la pepsine. Remède contre la digestion	» 1»40

Sucre et bonbons de Malt, très recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont **les seuls produits de Malt,** qui aient obtenu une **Médaille à Brême en 1874.**

A l'Exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité.

Dans toutes les pharmacies à Neuchâtel ; chez MM. CHAPUIS, aux Ponts ; CHAPUIS, à Boudry ; CHOPARD, à Couvet ; BOREL, à Fontaines ; LEUBA, à Corcelles et ZINTGRAFF, à St-Blaise.

LIQUIDATION

Le soussigné vendra tous les meubles construits à l'avance, **au-dessous des prix de fabrique,** savoir : étagères à musique et à livres, tabourets de piano, guéridons, pliants, séchoirs, portemanteaux, etc., etc.

J. MERKI, tourneur, Neuchâtel,
Grande Brasserie n° 36, 1er étage.

La liquidation durera encore jusqu'à la fin de ce mois.

CRÊPE DE SANTÉ

De tous les sous-vêtements, les articles en crêpe de santé, sont certainement ceux qui supportent le mieux le lavage. Leur élasticité étant considérable, ils ne se rétrécissent jamais au point de n'être plus assez grands.

Gilets, camisoles - chemises, ceintures, pantalons. Articles pour enfants.

Dépôt chez
BARBEY & Cie

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

Toux et **coqueluche.** Le remède souverain est le sirop pectoral de Dessesartz. Le flacon à 1 fr. à la **Pharmacie FLEISCHMANN.**

A
La Ville de Neuchâtel
24, Rue du Temple-Neuf, 24

LIQUIDATION

Faute de place et ne voulant plus tenir les articles ci-dessous, nous les liquidons

aux prix de fabrique.

CHAUSSETTES et BAS
laine et coton, depuis 35 cts. la paire.

MITAINES
en laine, grand choix, 15 c. la paire

ÉCHARPES & FICHUS
depuis 20 cent.

CRAVATES
pour hommes
nœuds, régates, plastrons, lavallières.

OCCASION
pour négociants et revendeurs.

SIROP DE DENTITION

CALME LES DOULEURS ET FACILITE LA DENTITION DES ENFANTS

F. NADENBOUSCH
CHIRURGIEN-DENTISTE
NEUCHATEL — SUISSE

En vente chez MM. Bauler, Bourgeois, Dardel, Jordan et Matthey.

MAGASIN QUINCHE

Salamis de Bologne,
Marrons d'Italie,
Conserves alimentaires,
Liqueurs diverses.

A VENDRE

un excellent et magnifique chien de garde, âgé de 2 1/2 ans. S'adresser Cave comptoir, Gibraltar 2.

A vendre, faute d'emploi, à des conditions avantageuses, une *cheminée portative, en marbre,* se chauffant au coke. S'adr. au Café Strauss.

A. DOLLEYRES

EPANCHEURS, NEUCHATEL

Fr. 1.35 Jupons tricot laine.
Fr. 2.90 Jupons feutre chaud.

Confections — Imperméables — Rotondes — Jaquettes —o—

Fr. 3.50 Jupons feutre avec plissé.
Fr. 11.50 Imperméables nouveaux.

Robes à bordure — Robes à carreaux — Robes à rayure — Robes unies à des prix très bas. —o—

Fr. 1.20 Pèlerines peluche.
Fr. 3.80 Manchons lièvre.

20 NUANCES Châles russes — Jupons — Jerseys noirs au grand complet. —o—

Fr. 3.75 Capuchons fantaisie.
Fr. 3.80 Châles russes.

Descentes de lits — Tapis de tables — Couvertures en tous genres. —o—

Fr. 0.80 Draps anglais pr robes.
Fr. 1.70 Broché noir, fantaisie, pour robes.

FLANELLES POUR MATINÉES — Jupons et Flanelle de santé. —o—

95 c. Descentes de lits.
45 c. Cotonne pour tabliers.

Rayon de deuil — Mi-deuil et Fantaisie au complet. —o—

OCCASION
Moiré soie couleur, pour garnitures, valant 5 francs, vendu fr. 2.25.

Fourrure — Rotondes — Manchons — Boas — Cols —o—

65 c., Cretonne meuble riche.
Coupons de robes.

POUR Sociétés de Coutures — CHOIX IMMENSE DE ROBES —o— Une partie de **confections d'hiver**, mi-longues, au **grand rabais**. —o—

Limoges pr lits, bonne qualité, **45 c.**
Limoges larges 150 cm., **fr. 1.—**

A. DOLLEYRES

EPANCHEURS

Grand assortiment de toutes les nouveautés pour la saison d'hiver.

A vendre, bonnes

carottes rouges

(demi-longues), à 8 francs les 100 kilos, rendus à domicile, à Neuchâtel, chez M. Ch. Perrier, cultivateur, à Marin.

AU CHANTIER PRÊTRE

à la gare

BOIS SEC

Foyard, le stère, fr. 14.—, bûché, fr. 16.50
Sapin, » » 10.—, » » 12.50
Branches, » » 8.50, » » 11.—
Cercle foyard, fr. 1.—, pr 20 cercl", fr. 0.95
» sapin, » 0.80, » » 0.75
Franco domicile.

Le bois bûché et les cercles rendus entassés au bûcher.

COMBUSTIBLES

tels que : houille flambante, coke, anthracite, gailletins belges, briquettes de lignite, houille de forge, charbon de foyard et carbone natron.

— TELÉPHONE —

Succursale rue St-Maurice 11.

Matériaux de construction

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates

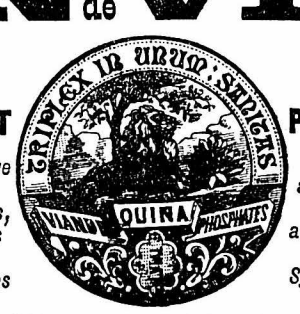

Au **QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX**

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux

Le **VIN** de **VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Phthisie**, la **Dyspepsie**, les **Gastrites**, **Gastralgies**, la **Diarrhée atonique**, l'**Age critique**, l'**Etiolement**, les longues **Convalescences**. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt à Neuchâtel chez **M. BOURGEOIS, pharmacien.**

EAU de COLOGNE au MUGUET

de BERGMANN & Cº

Rafraîchissante, ayant une délicieuse, odeur de muguet, recommande, à 1 fr. et 2 fr. le flacon, la

Pharmacie Fleischmann.

Vve Marie CHAUSSE, ferblantier

30, SEYON 30

Potagers différentes grandeurs. Assortiment d'ustensiles en fer battu et émaillé. Couleuses zinc, fonds cuivre et tôle galvanisée. Lampes de table, suspensions.

PRIX MODÉRÉS

Excellent contre les indigestions est l'alcool de Menthe et Camomille de la

Pharmacie FLEISCHMANN.

Le flacon à 1 fr. et 1 fr. 75.

OBJETS EN BOIS

POUR PEINDRE

L'assortiment des objets en bois est au grand complet.

Le vernissage des objets peints est exécuté promptement,

Au Magasin de Dorure

GUSTAVE PŒTZSCH

rue Purry 4.

A vendre *deux chiens courants*, bons lanceurs et bons suiveurs. S'adresser J. T., rue des Moulins 41.

1 **Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel**

LE SECRET DE MAROUSSIA

PAR LA

comtesse de CASTELLANA ACQUAVIVA

I

— Ne t'en va pas si vite, *matouchka* [1], honore encore un peu notre pauvre *izba* de ta présence. Je viens d'entendre gronder le tonnerre, et la maison de la *barinia* est loin d'ici. Si l'orage te surprenait en route, tu ne trouverais aucun abri.

Ces paroles étaient adressées par une vieille paysanne à une grande et svelte jeune fille d'une rare beauté. Cette dernière, vêtue d'une amazone et coiffée d'un petit chapeau d'homme, de couleur marron, s'apprêtait à partir.

Devant la porte de la chaumière, deux chevaux de l'Ukraine à l'épaisse crinière — dont l'un, noir comme l'aile du corbeau, portait une selle de femme — étaient maintenus par un homme encore jeune, habillé d'un caftan de drap vert se boutonnant sur le côté, d'un pantalon de velours noir rentré dans des bottes à revers rouges, et coiffé d'un chapeau de feutre

[1] Petite mère ! locution caressante et respectueuse du peuple russe.

E. SCHOUFFELBERGER

CORCELLES

près Neuchâtel

AMEUBLEMENTS
Salons.
Chambres à manger.
Chambres à coucher.
Lits complets.
Literie confectionnée.
Glaces, Stores.
Poussettes.
Rideaux et Tentures.
Tapis, Couvertures.
Toiles cirées.
Linoleum. 5

VENTE DE TABLEAUX

A NEUCHATEL

Voulant donner une autre destination aux Salles d'exposition, situées rue de la Serre, MM. Schutz & Schinz liquideront jusqu'à fin novembre, à des conditions très favorables, les toiles des dits locaux, dont plusieurs particulièrement soignées et provenant d'artistes avantageusement connus.

S'adresser pour les visiter au Grand Bazar.

bas à petits bords, orné de trois œils de paon.

— Je te remercie. Douniacha, dit la jeune fille avec un sourire, mais je n'ai aucune crainte.

Et elle franchit le seuil de l'*izba*, non sans avoir salué en passant les saintes images qui occupent une place d'honneur dans l'habitation de tout paysan russe.

— L'orage est encore loin, continua-t-elle d'une voix singulièrement mélodieuse, même en ces contrées où l'organe humain est presque toujours musical et bien timbré, et Mrak [1] me ramènera vite à la maison, où mon père m'attend. Allons, Fédia !

Le *moujik*, qui remplissait auprès d'elle les fonctions de groom avait, en la voyant paraître, remis sa propre monture aux mains d'un petit paysan. Il interrogea des yeux l'horizon; puis, sans une parole, avec l'obéissance passive des serviteurs de son pays, il amena à sa maîtresse son cheval et lui tint l'étrier, tandis qu'il mettait un genou à terre.

S'appuyant à peine du pied sur l'autre, elle s'enleva en selle avec une grâce énergique et légère, et rassembla promptement les rênes.

— Tu le veux ainsi, Marie Stépanovna ?.., Pars donc, reprit Douniacha, et que Dieu soit avec toi !

Un sourire et un geste de la main lui répondirent ; puis Mrak, d'un bond, partit au galop, suivi de son compagnon que montait Fédia.

[1] *Mrak :* ténèbres.

GRANDS MAGASINS DU MONT-BLANC

SPÉCIMENS DE PEINTURE
sur porcelaine, sur bois et sur verre

ARMOIRIES de familles et de Communes

Les personnes qui désireraient donner des cadeaux de Nouvel-An dans ces articles, devraient les commander avant le 30 novembre.

Les **Boîtes de Construction à l'Ancre**
de la Maison Richter

conservent toujours leur renommée de **bon-marché** et de **durabilité.** Aucun jouet ne peut rivaliser sous ces rapports avec les Boîtes de Construction à l'Ancre : le **jouet instructif** par excellence pour les **enfants de tout âge.** Une Boîte de Construction est une mine inépuisable de **récréation utile** durant **de longues années.** Chaque boîte contient de splendides modèles coloriés et peut être complétée par des **Boîtes Supplémentaires.** Prix : frs. 1.—, 1.50, 1.75 et en dessus. Eviter les Contrefaçons. Demander le **«Catalogue illustré»**, distribué gratuitement sur toute demande adressée à

F. AD. RICHTER & Cie., Olten.

BASSE-COUR

de M. J. CARBONNIER, à Wavre

Poulets gras, à fr. 3.25 le kilo.
Canards, » 2.25 »

Dépôt à l'épicerie DESSOULAVY, Faubourg de l'Hôpital.

Pour les autres localités, envoi contre remboursement.

Téléphone

A vendre, à moitié prix, un tricycle à deux places, tout neuf. S'adresser rue de la Serre 2, au rez-de-chaussée.

133 A vendre un cheval encore jeune d'âge, très bon marché. S'adr. au bureau de la feuille.

Crevasses et engelures. Les seuls préservatifs efficaces sont le Liniment et la pommade russe de la

Pharmacie FLEISCHMANN.

ON DEMANDE A ACHETER

Mme KUFFER, rue des Poteaux, achète toujours habillements d'hommes et de dames, lingerie, chaussures, etc.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, au quartier des Bercles : deux logements de 3 chambres et dépendances, — ou, si on préfère, un logement de 7 chambres, terrasse, dépense et dépendances. S'adresser à Mme Traub, rue des Bercles nº 3, 2me étage.

Le bruit des sabots des deux ardentes bêtes mourait au loin que la vieille paysanne demeurait encore à la même place, abritant ses yeux de sa main et suivant toujours du regard les hardis cavaliers qui se rapetissaient dans la distance. Le tonnerre gronda sourdement. Elle fit un signe de croix et rentra dans l'*izba*.

— Ah ! Katinka, *douchenka* [1], dit-elle en s'adressant à une jeune malade qui, couchée sur le poêle, toussait péniblement. J'ai peur de l'orage pour notre chère Marie Stépanovna. La terre sent déjà la pluie... Pourvu qu'elle arrive à temps !

— Comme tu te tourmentes pour elle ! fit la jeune fille d'un ton chagrin. Elle a la santé : que faut-il demander de plus !

— Oui, Dieu soit loué, elle a la santé; autrement pourrait-elle, à toute heure et par tous les temps, courir à pied et à cheval pour visiter les pauvres et les malades, non seulement du village, mais encore ceux dont la demeure est isolée comme la nôtre ? Qui leur porterait les remèdes, le sucre et le vin rouge dont ils peuvent avoir besoin, ainsi qu'elle vient de faire avec toi-même, l'argent quelquefois et les bonnes paroles toujours ? Ce n'est certes pas notre *batiouchka* [2] le pope Tarasii, qui est chargé de famille et a tant de besogne à Krassnenko. Et quant à la barinia, elle vit à Pétersbourg et ne vient jamais dans sa

[1] Chère petite âme.
[2] Petit père.

A louer, au centre de la ville, un bel appartement de six pièces, avec balcon et dépendances, maison épicerie Gacond, Seyon, 2me étage.

A remettre, pour Noël, un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé près de la gare de Bevaix. S'adresser à Paul Tinembart propriétaire.

A louer, pour Noël 1889, Ecluse 24, au 2me étage, un appartement composé de quatre chambres, cuisine, bûcher et cave. Prix : fr. 500, y compris l'eau. S'adresser au département des Finances, au Château.

A remettre, pour Noël, un premier étage se composant de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Mme Keller, Grand'rue nº 14.

CHAMBRES A LOUER

Une jolie chambre meublée pour une personne seule. Rocher nº 28, 3me étage.

Belle chambre meublée, pour un ou deux messieurs rangés. Grande Brasserie nº 36, 1er étage.

Chambre mansarde meublée, pour un ou deux coucheurs. Industrie 9, au 2me.

LOCATIONS DIVERSES

Hôtel à louer

La Commune de Valangin remettra à bail par enchère publique, pour le **23 avril 1890**, aux conditions qui seront lues au préalable,

l'hôtel de la Couronne, à Valangin.

L'enchère aura lieu au dit hôtel le **lundi 16 décembre prochain, à 10 heures du matin.**

S'adresser pour les conditions au Secrétariat communal, et pour visiter l'immeuble au tenancier actuel, M. Frédéric-Constant Tissot fils.

Valangin, le 21 novembre 1889.

Conseil communal.

OFFRES DE SERVICES

On désire placer comme domestiques de maison trois jeunes gens de 17, 18 et 19 ans. S'adresser à M. Menthonnex, pasteur, à Concise.

Une jeune personne, très forte et très robuste, ayant déjà trois ans de service et connaissant l'allemand et le français, désire trouver, soit dans une famille, soit dans un hôtel, un service où, sous une direction bien entendue, elle deviendrait facilement une excellente domestique, disposée à soigner tous les travaux d'un ménage. S'adresser sans retard à M. Rosselet, pasteur, à la Mairesse, Colombier.

Une jeune fille de la Suisse allemande, tout à fait recommandable, cherche pour Noël une place de femme de chambre ou bonne d'enfants. S'adresser à Madame David de Pury.

Une jeune fille cherche à se placer comme femme de chambre ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser rue St-Maurice 11, 3me étage.

terre. Nous lui devons obéissance, fidélité et respect, mais nous ne la connaissons guère; et pour moi, notre véritable maîtresse, c'est Maroussia, la belle et la bonne !... Que Dieu la protège et lui donne pour mari un prince jeune et beau comme elle !

— Un prince, *babouchka* [1] !... Comme tu y vas !

— Et pourquoi pas ? Elle est noble autant qu'Elisabeth Nicolaïevna dont son père administre les terres depuis vingt ans ! Il était pauvre, parce que son père à lui — qui était un *tchinovnik* [2] et un seigneur, sais-tu bien ? — avait dissipé toute sa fortune; mais il avait été élevé avec notre maître dont il était l'ami. On dit qu'il a beaucoup voyagé, qu'il est devenu savant aux pays étrangers où il avait épousé une Française très belle, qui est morte toute jeune en mettant sa fille au monde. Et lorsqu'il est resté veuf, son désespoir a été tel qu'il en serait mort si Nicolas Serguéiévitch, notre maître — que Dieu ait son âme — ne l'avait rappelé en Russie, le priant de remplacer son intendant qui le volait et tourmentait les pauvres gens. C'était au temps où notre tsar bien-aimé venait de rendre libres les paysans qui, auparavant, appartenaient tous à la terre de leur seigneur. Mais pour nous, qu'importe la différence ? Stépane Ivanovitch est juste et bon. Personne n'a jamais eu à se plain-

[1] Grand'mère.
[2] Fonctionnaire public.

Une jeune fille aimerait se placer comme bonne ou femme de chambre. S'adr. chez Mme Scheuermann, Faubourg de l'Hôpital 42, 1er étage.

L'agence de placement, M. TANNER, à Fribourg, autorisée par le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, offre aux familles de Neuchâtel et des environs des domestiques de toute confiance, tels que: cochers, valets de chambre, cuisinières, femmes de chambre, bonnes françaises et allemandes, filles de ménage, etc. On ne reçoit pas de domestiques qui ne soient pas munis de très bonnes recommandations. (Ajouter timbre pour réponse).

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour les Verrières, une bonne d'enfant connaissant si possible l'allemand et le français ; bonnes références indispensables. S'adresser au bureau de cette feuille. 139

131 On demande, pour entrer de suite, une bonne servante, d'un caractère agréable, sachant faire une cuisine propre. L'on exige des certificats d'ordre et de moralité. S'adr. au bureau d'avis.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme de 19 ans, de la Suisse allemande, qui a travaillé trois ans dans une banque, désirerait se placer en qualité de volontaire dans une maison de commerce de la ville. S'adresser aux initiales **A. B., poste restante, Neuchâtel.**

Un jeune homme fort et robuste, connaissant les travaux de la vigne, désire se placer à Noël chez un bon vigneron. S'adresser par lettre aux initiales W. K. 138, au bureau de la Feuille d'Avis.

Une famille de Mulhouse demande une **demoiselle anglaise** de bonne éducation, pour deux jeunes filles de 14 et 16 ans. S'adresser rue de l'Orangerie 8, rez-de-chaussée.

Augmentation de prix
pour les
REMONTAGES BOSTON A CLEF

122 On offre, à 3 ou 4 remonteurs, de l'ouvrage bon courant, suivi et assuré, à 3 fr. 50 et 4 fr. le carton. S'adresser au bureau du journal, qui donnera l'adresse du fabricant.

On demande un planteur-sertisseur et deux ou trois bons pivoteurs pour pièces Boston. S'adr. Case 3126, à Colombier.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu en ville, un grand couteau, manche noir. Le rapporter au Petit Paris.

AVIS DIVERS

Un jeune instituteur, obligé de rester à la maison pour cause de santé, demande à faire des écritures. S'adresser au magasin de fournitures Georges Sahli.

VILLE DE ZURICH

EMPRUNT 3 ½ % DE FR. 25,000,000

Livraison des Obligations définitives.

Conformément aux conditions du prospectus du 14 février 1889, les **Obligations définitives** de l'emprunt 3 ½ % de la ville de Zurich, de 25,000,000 de francs, seront délivrées **à partir de mardi 26 novembre jusqu'à mardi 10 décembre,** aux endroits indiqués ci-dessous.

A. EN SUISSE :

A Zurich :	à l'Administration centrale de la ville ;
»	à la Société de Crédit suisse.
Aarau :	Banque d'Argovie.
Bâle :	Basler Bankverein ;
»	Banque commerciale de Bâle.
Berne :	Banque cantonale de Berne.
Coire :	Banque des Grisons.
Frauenfeld :	Banque hypothécaire de Thurgovie.
Fribourg :	MM. Weck & Aeby.
Genève :	Banque nouvelle des Chemins de fer suisses.
Glaris :	Banque de Glaris.
Lucerne :	Banque de Lucerne.
Neuchâtel :	**MM. Pury & C°.**
St-Gall :	Banque cantonale de St-Gall.
Schaffhouse :	Banque de Schaffhouse.
Soleure :	MM. Henzy & Kully.
Winterthour :	Banque de Winterthour.

B. EN ALLEMAGNE :

A Augsbourg :	MM. Fried. Schmid & C°.
Berlin :	Direction der Disconto-Gesellschaft ;
»	Deutsche Bank ;
»	Berliner Handelsgesellschaft ;
»	Bank für Handel und Industrie.
Darmstadt :	Bank für Handel und Industrie.
Francfort s/M. :	MM. A. de Rothschild et fils ;
»	Filiale der Bank für Handel und Industrie ;
»	Filiale der Deutschen Bank.
Fribourg en B. :	Filiale der Rhein. Creditbank.
Karlsruhe :	Filiale der Rhein. Creditbank ;
Karlsruhe :	MM. Veit L. Homburger.
Constance :	Filiale der Rhein. Creditbank.
Mannheim :	Rheinische Creditbank ;
»	MM. Wingenroth, Soherr et C°.
Mulhouse :	Banque de Mulhouse.
Munich :	Bayerische Vereinsbank ;
»	MM. Merk, Finck & C°.
Strassbourg :	Banque d'Alsace et de Lorraine.
Stuttgart :	*Württemb. Vereinsbank* ;
»	Württemb. Bankanstalt, vormals Pflaum & C°.

La livraison des titres a lieu contre restitution :

a) Des **Obligations des anciens emprunts de la ville de Zurich, munies de l'estampille de conversion,** qui doivent être accompagnées de **tous les coupons non échus ;**

b) Des **certificats provisoires** de la ville de Zurich concernant l'emprunt 3 ½ %.

Après l'expiration du délai fixé, l'échange ne pourra plus se faire qu'à **Zurich** aux places indiquées.

A l'occasion de l'échange des anciennes Obligations *(A)* converties, il sera payé **comptant** aux porteurs la **bonification d'intérêts,** au **cours** fixé dans le prospectus du 14 février dernier. En **Allemagne,** ce paiement se fera au cours de **M. 80,80** par 100 francs.

Les titres des anciens emprunts, qui ont été estampillés en **Allemagne** pour la conversion et qui sont munis du timbre allemand, pourront, conformément aux conditions finales du prospectus, être échangés contre de nouveaux titres munis du timbre allemand, seulement aux endroits où la demande de conversion a été faite. De même aussi, les certificats provisoires, munis du timbre allemand, doivent être échangés contre des titres définitifs, également timbrés, autant que possible aux mêmes endroits où ils ont été délivrés. Les certificats provisoires, munis du timbre allemand, pourront être échangés en Allemagne seulement, contre des Obligations définitives, munies du timbre allemand.

Les places d'échange qui ne seraient pas en mesure de livrer les Obligations définitives par retour du courrier, délivreront provisoirement, pour les titres produits, des récépissés qui seront rendus au moment de la livraison des Obligations définitives.

Les certificats provisoires, présentés à l'échange, doivent être accompagnés d'un bordereau indiquant leurs numéros ; formulaire à disposition aux places d'échange. (O. F. 3902)

ZURICH, le 20 novembre 1889.

L'Administration des Finances de la ville de Zurich :

MEYER.

Une tailleuse se recommande pour de l'ouvrage, en journée ou à la maison. S'adresser rue du Rateau 2, 3me étage.

LEÇONS DE CHANT

Mlle Alice FORSTER, professeur de chant, élève de Mesdames Viardot et Désirée Artôt, prévient les personnes qui désireraient profiter de son enseignement, qu'elle vient de s'établir à Neuchâtel, rue J.-J. Lallemand n° 1, premier étage, chez M. Béguin-Bühler.

RÉUNION POUR OUVRIERS

Les conférences de M. Walther devant avoir lieu les mardis 19 et 26 novembre dans la grande Salle du Bâtiment des Conférences, **la prochaine réunion pour ouvriers est renvoyée au**

mardi 3 décembre.

COMPAGNIE
DES
FAVRES, MAÇONS & CHAPPUIS

L'assemblée générale annuelle de la corporation se tiendra à l'Hôtel de-Ville de Neuchâtel, le samedi 30 novembre 1889, à 2 heures précises de l'après-midi.

Les communiers qui désirent être reçus membres de la corporation, doivent s'inscrire auprès du soussigné, jusqu'au lundi 25 novembre, à 6 heures du soir.

Neuchâtel, le 19 novembre 1889.

PAR ORDONNANCE,
Le secrétaire de la Compagnie,
BEAUJON, notaire.

Avis aux Dames

Dès aujourd'hui, pension alimentaire pour **Mesdames les institutrices,** maîtresses de musique, de peinture, etc., etc. Prix modérés. Rue du Musée 4, rez-de-chaussée, à gauche.

Une brodeuse, ancienne ouvrière de Mme Stussi, se recommande pour de l'ouvrage; broderie sur toile. S'adresser à Mlle Louise Wild, « Le Secours », Ecluse 24.

COURS DE DANSE ET DE TENUE
Gymnastique raisonnée, callisthénie

quadrilles français, anglais, américains, le Régent, le Menuet, etc.

Les cours de **M. Edvard Audétat, professeur,** ont commencé le 5 novembre au Palais Rougemont. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la papeterie F. Bickel-Henriod, Neuchâtel.

Avis aux DEMOISELLES

De nouveaux cours de danse et de tenue étant en formation, les demoiselles désireuses d'apprendre à bien danser, sont priées de s'inscrire auprès de Monsieur Edvard Audétat, professeur, au Palais Rougemont.

Facilités pour demi-cours.

dre de lui, et Elisabeth Nicolaïevna a été bien heureuse, après la mort du comte, son père, qu'il ait voulu continuer à administrer ses biens.

— Mais elle le paye pour cela, observa Katinka.

— Sans doute, elle le paie, comme faisait son père avant elle. De quoi veux-tu qu'il vive ? Il ne vole pas, lui, comme celui qui gouvernait Krassnenko autrefois. Mais quoiqu'il ne possède point de terre, cela ne l'empêche pas d'être un *barine*... Et quant à sa fille, Marie Stépanovna, c'est un ange, et nous devons l'aimer et la bénir.

II

A travers les vertes prairies où la terre noire disparaissait sous l'herbe vivace et drue, le long d'une jolie rivière coulant paresseusement à l'ombre des saules et des trembles, Maroussia galopait toujours.

On était au printemps, la saison où le riche sol de la Petite-Russie, à peine échappé aux frimas, subit en quelques jours une riante métamorphose, où la vie triomphante éclate avec une force et une allégresse uniques en chansons, en parfums, en couleurs imprévues et, sous les baisers du jeune soleil, se pare en profusion de frondaisons épaisses, de fleurs et de folle verdure. Dans aucune autre région d'Europe l'été n'annonce sa présence par une pareille fête de la nature, ne s'affirme avec un tel éclat. Il semble que la terre, ressaisie en hiver par le rude climat du Nord, prenne à tâche de faire oublier les tristesses de la saison inclémente et veuille généreusement payer au centuple les jours mornes et froids et les nuits trop longues.

La matinée s'était annoncée splendide. Mais, dans l'après-midi, le ciel d'un bleu intense avait perdu tout à coup sa clarté. Quelques nuages légers et blancs, emportés par une brise molle, s'étaient lentement amoncelés à l'horizon où ils formaient à cette heure une couche épaisse d'un gris de plomb, et de temps en temps un grondement sourd annonçait l'orage prochain. Tout à coup, un aveuglant éclair serpenta sur ce fond sombre. Fédia se signa. Sa maîtresse mit son cheval au pas.

Deux chemins s'allongeaient maintenant devant eux. L'un d'eux se continuait à travers la prairie, le long de la rivière si claire le matin, reflétant à cette heure la teinte grise et froide du ciel couvert. L'autre était un sentier conduisant à une forêt dont les chênes se dressaient en une masse obscure.

— Par où prendrons-nous, Fédia? demanda Maroussia en retenant sa monture de façon à donner à son compagnon le temps de la rejoindre. Nous irions bien plus vite par le bois, mais l'orage est dangereux sous les arbres, et il paraît se rapprocher rapidement. D'un autre côté, par la prairie nous serons mouillés, car la pluie arrive, c'est évident! Qu'en penses-tu ?

— Les chênes attirent la foudre, Marie Stépanovna. Votre père m'a ordonné de vous ramener saine et sauve à la maison et vous n'avez jamais craint une averse. Seulement, Avdotia Pétrovna ne m'a pas donné votre manteau imperméable, et je n'ai pas pensé à le demander, imbécile que je suis !

— Il faisait si beau, ce matin. Il était impossible de prévoir l'orage . . . Peut-être, après tout, n'en aurai-je pas besoin. Va donc pour la prairie, et tâchons de gagner du temps.

Tous deux firent prendre à leurs bêtes un trot allongé.

Sur leur passage, les oiseaux se levaient des grandes herbes avec un rapide froissement d'ailes et un cri plaintif, et, parmi les troupes de chevaux paissant dans les gras pâturages, des poulains effarouchés se mettaient à galoper deçà et delà, le nez au vent, avec les mouvements mutins des animaux jeunes en liberté. L'orage, cette fois, était arrivé. Le tonnerre retentissait en roulements prolongés, tandis qu'à chaque instant les éclairs, embrasant l'horizon, montraient tout le paysage en feu. Puis de larges gouttes de pluie commencèrent à tomber, et bientôt une violente averse, rayant le ciel sombre, s'abattit sur la campagne.

La tête baissée, pour préserver ses yeux de l'eau et pour éviter l'éblouissant éclat des éclairs, les deux mains fermement ramenées sur les rênes, Maroussia, intrépide, allait comme le vent. Habituée aux longues courses à travers les champs et les bois, ce n'était pas la première fois qu'elle se trouvait à pareille aventure, et l'orage pour elle n'avait point de terreurs. Le mouvement rapide l'empêchait de sentir le froid de la pluie qui commençait à pénétrer le drap léger de son amazone de printemps; mais elle calculait maintenant combien la route était longue et songeait avec regret aux inquiétudes certaines de son père.

Tout à coup elle vit à ses côtés Fédia qui, en un temps de galop, venait de la rejoindre.

— *Barichnia*[1], lui dit-il, il faut chercher un abri pour laisser passer l'orage. Vos vêtements doivent être déjà transpercés, et vous ne pourrez toujours aller de ce train-là!

— Un abri dans ces parages ? Es-tu fou, Fédia, et ne connais-tu pas le chemin aussi bien que moi ? D'ici à Krassnenko il n'y a pas une *izba*.

— Je le sais bien, Marie Stépanovna. Mais si vous consentez à faire un détour, là où la route fait une croix — et nous y serons tout à l'heure — nous pourrons nous arrêter au château du comte Schavérine, à Svetloé. Ses gens seraient honorés de vous offrir l'hospitalité pour quelques heures.

— Et mon père qui m'attend, Fédia ?

— Nous pourrons l'envoyer prévenir. Il y a là un tas de Cosaques qui ne font rien que se promener et boire de l'eau-de-vie. Moi, j'ai l'ordre de ne pas vous quitter !

(*A suivre.*)

[1] Demoiselle, mademoiselle.

VARIÉTÉS

Le retour de Stanley

M. Smith, consul d'Angleterre à Zanzibar, a reçu une lettre de Stanley annonçant le retour du grand explorateur en pleine civilisation. Ce document confirme définitivement la libération d'Emin pacha et de la majeure partie de la garnison de Wadelaï ; il annonce de nouvelles et merveilleuses découvertes géographiques.

C'est par la côte allemande que Stanley et Emin gagnent le littoral. Stanley est arrivé à la station allemande de Mpwapwa le 11 novembre, 55 jours après son départ du lac Victoria Nyanza et 188 jours après son départ du lac Albert Nyanza.

« D'après notre dernier recensement fait le 8 novembre, écrit Stanley, nous sommes en tout au nombre d'environ 750. Le nombre des gens d'Emin pacha est de 294, dont 59 sont des enfants, la plupart orphelins d'officiers égyptiens. Les blancs qui m'accompagnent sont le lieutenant Stairs, le capitaine Nelson, MM. Monteney et Jephson, le docteur Parke, William Bonny, M. Hoffmann, Emin pacha et sa fille, le capitaine Cassati, M. Marco (Italien) et Vitu Hassan, un pharmacien tunisien. Nous avons également avec nous les Pères Girault et Schinze, des missions algériennes.

Parmi les principaux officiers d'Emin pacha figurent Vakeers, de la province équatoriale, et le major Awash, du 2e bataillon.

Depuis notre départ du lac Victoria Nyanza, nous avons perdu 18 des gens d'Emin pacha et un indigène de Zanzibar, qui fut tué, tandis que nous parlementions avec une peuplade hostile.

Dans chacune des expéditions antérieures que j'ai dirigées j'ai vu mes difficultés décroître, au fur et à mesure que je me rapprochais du littoral africain. Mais je n'en puis dire autant cette fois. Notre longue file de malades, portés en hamacs, témoigne d'une situation toute différente. Jusqu'à ce que nous ayons pu embarquer tous ces malheureux à bord d'un navire, il n'y aura pas de repos pour nous.

Ce qu'il y a de pis, c'est que nous n'aurons pas le privilège de vous montrer à Zanzibar toute l'étendue de ces difficultés ; car, après avoir porté un certain nombre de ces malades sur un parcours de plus de 400 lieues, en combattant, à leur droite et à leur gauche, pour les protéger contre les sauvages Wasaruras, qui fondaient sur eux comme sur une proie ; après avoir ainsi conduit tous ces malades de chaîne de montagne en chaîne de montagne, en déployant constamment le maximum de notre énergie, nous voyons beaucoup d'entre eux nous glisser entre les doigts (*sic*), et mourir dans leurs hamacs. Une vieille dame de 75 ans, mère de Vakiel, est morte ainsi dans le nord de l'Usukuma.

Au sud du lac Victoria Nyanza, nous avons passé quatre des journées les plus émouvantes que nous eussions eu à traverser pendant tout le cours du voyage, car pendant ces quatre jours nous avons dû combattre continuellement, sauf quand la nuit tombait. Les tribus indigènes que nous rencontrions manifestaient d'injustifiables préjugés contre les gens d'Emin pacha qu'ils affirmaient être des antropophages, animés des plus mauvais desseins. Il était inutile de chercher à discuter avec eux ; toute tentative faite pour les tirer de leur erreur les jetaient dans des accès de rage violente ; et dans leur emportement ils se ruaient sur nous. En les repoussant, nous leur avons infligé de grandes pertes.

On m'assure que, pour atteindre le littoral, la route de Simba Mwene (?) est la meilleure, à un point de vue qui me préoccupe spécialement, car c'est une route où les vivres abondent. C'est la route que je me propose donc de suivre. Quant au danger d'attaque par les indigènes, toutes les routes se valent, toutes sont aussi mauvaises l'une que l'autre.

Nous avons fait une découverte inattendue et de réelle valeur pour l'Afrique: c'est que le lac Victoria s'étend considérablement au sud-ouest. Le chenal le plus méridional de cette nappe d'eau nouvellement découverte s'étend jusqu'au 2°48' latitude sud, ce qui prolonge le lac Victoria Nyanza jusqu'à 155 milles à peine du lac Tanganika. J'étais tellement persuadé que ce fait avait été divulgué par les nombreux voyages des missionnaires vers l'Uganda que je n'en ai pas été autrement ému. M. Mackay (le missionnaire) m'a toutefois montré les cartes les plus récentes publiées par la « Church Missionary Society » et j'ai constaté que personne n'allait même jusqu'à soupçonner cette énorme extension du lac. Sur ma route, j'ai tracé *grosso modo* un croquis du lac et constaté que sa superficie est de 26,900 mille carrés soit 1900 mille carrés en sus de l'évaluation du capitaine Speke qui passait pour ridiculement exagérée.

Un coup d'œil jeté sur la carte du lac, dressée par Speke, vers le sud-ouest, vous montrera que la ligne cotière prend la direction ouest-nord-ouest et est-sud-est ; mais, en réalité cette prétendue

ligne côtière n'est qu'une série de vastes îles montagneuses dont beaucoup sont très peuplées et qui s'entrelacent les unes et les autres. Au sud de ces îles se déroule la vaste nappe d'eau que nous venons de découvrir.

Le lac Uriji aussi, auquel le capitaine Speke attachait si peu d'importance, m'est apparu comme un lac très respectable, parsemé également d'îles habitées.

Dans l'espoir que nous nous rencontrerons sous peu, je reste votre obéissant serviteur. HENRY-M. STANLEY.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

La commission a adopté le projet de loi sur les socialistes en première lecture. Le caractère permanent de la loi a été maintenu ; en revanche, la commission a supprimé le droit arbitraire d'expulsion, auquel le gouvernement tient le plus.

Jeudi, au Reichstag, dans la discussion du budget des affaires étrangères, M. Richter demanda s'il est vrai que le chef de l'état-major général (comte Waldersee) exerce une influence sur la politique étrangère, comme l'affirme une partie de la presse.

Le général de Verdy, ministre de la guerre, déclara que les articles de la presse auxquels faisait allusion M. Richter ne contiennent que des assertions frivoles. C'est faire injure à l'armée, dit-il, que de supposer les officiers capables de montrer en quelque façon que ce soit un esprit d'opposition contre le gouvernement de l'empereur.

Le comte Herbert de Bismarck a appuié les paroles prononcées par le ministre de la guerre. Il ne peut considérer les racontars en question que comme des contes bleus. C'est l'empereur qui dirige la politique étrangère et il ne prend conseil à ce sujet que de ceux qui sont qualifiés pour cela.

— Le *Moniteur officiel de l'Empire* annonce que l'empereur a conféré au capitaine Wissmann le grade de major, en le maintenant à son poste de commandant des troupes du protectorat, et en le plaçant parmi les officiers à la suite de l'armée, avec l'uniforme du 2e régiment de la garde.

Italie

Le général Orero, nouveau commandant des troupes italiennes à Massaouah, partira le 2 décembre.

Selon une dépêche adressée au *Piccolo*, de Naples, et datée de Massaouah 2 novembre, Mangascia, battu par Sejoum, aurait fait sa jonction avec Ras Aloula et d'autres formant une armée d'environ dix mille hommes. Sejoum et les Italiens comptent prendre cette armée entre deux feux.

La dépêche dit qu'une rencontre est imminente.

Brésil

La République Argentine et l'Uruguay ont reconnu officiellement le nouveau gouvernement du Brésil.

Les Etats-Unis continuent à garder une attitude bienveillante, mais la question de la reconnaissance reste réservée.

Le bruit qu'une révolution aurait éclaté à Cuba n'est pas exact.

Le drapeau brésilien conserve ses anciennes couleurs avec vingt et une étoiles représentant les Etats qui composent la République. Il porte la devise : *Ordre et progrès.*

Sur les timbres nouveaux est un dessin représentant un globe bleu, entouré des mots : *République des Etats-Unis du Brésil.*

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— De grandes inondations viennent d'avoir lieu dans les Etats de New-York, Maryland, New-Jersey et Pennsylvanie. Plusieurs ponts ont été emportés par les flots. La circulation des trains est interrompue sur diverses lignes.

— Une révolte a éclaté au bagne de la Goulette (Tunisie) où sont enfermés de nombreux forçats indigènes ; ils étaient armés de revolvers qu'ils se sont procurés on ne sait encore de quelle manière. Les révoltés avaient brisé les chaînes qui les unissaient deux par deux. Ils ont assailli leurs gardiens. La troupe indigène de garde au bagne a fait feu sur les rebelles. On parle de morts et de blessés.

NOUVELLES SUISSES

Gothard. — Le chemin de fer du Gothard a transporté 105,000 voyageurs dans le mois d'octobre et 67,900 tonnes de marchandises. Les recettes ont été de 1,250,000 francs et les dépenses de 550 mille francs. Pour le mois correspondant de 1888, les recettes avaient été de 1,136,000 francs et les dépenses de 652 mille 400 francs.

L'excédant des recettes pour octobre 1889 est de 700,000 francs ; en 1888 cet excédant était de 652,432 francs.

Militaire. — Les instructeurs en chef de l'infanterie étant surchargés de besogne, la nomination de nouveaux titulaires de 1re classe s'impose et le Conseil fédéral demandera aux Chambres l'autorisation d'y procéder.

Sixième centenaire de la fondation de la Confédération. — Ce centenaire tombant comme le 800e anniversaire de la fondation de Berne, sur 1891, le Conseil communal de la ville de Berne a chargé MM. Muller, syndic, Scherz, directeur de la police, et Hodler, directeur des travaux publics, de se mettre en relations avec le département fédéral de l'intérieur pour préparer en commun une fête destinée à célébrer cet anniversaire.

Or allemand. — Des quantités considérables d'or allemand étant introduites en Suisse depuis quelque temps, le département fédéral des finances attire l'attention du public sur le fait que la pièce d'or de 20 marcs ne vaut actuellement que 24 fr. 70 et non pas 25 fr.

Club alpin. — La section de Berthoud du Club alpin suisse invite le comité central à faire tous ses efforts pour s'opposer à la construction d'un chemin de fer sur la Jungfrau.

BERNE. — Le banquet du Musée, destiné à célébrer la victoire électorale du 17 novembre et à remercier les hommes qui y ont collaboré, a eu lieu vendredi soir. Il était très nombreux. La musique de la ville y participait.

Nombreux discours. Au nom de la colonie romande, M. Elie Ducommun a offert à M. Ruchonnet une coupe d'argent avec inscription commémorative de la victoire du 17 novembre.

URI. — Le Landrath a accordé au bureau fédéral du génie la concession d'une force motrice de 200 chevaux à emprunter à la Reuss, près du pont du Diable. Cette force sera utilisée pour les travaux de fortifications.

ZURICH. — Une dame autrichienne a donné 6000 fr. à l'Université de Zurich, pour la création d'une bourse en faveur d'étudiants du sexe féminin.

FRIBOURG. — Dans le district du Lac circule une pétition qui se couvre rapidement de signatures pour demander au gouvernement que la danse soit permise au moins dans la partie protestante du canton.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Représentation proportionnelle. — Douze députés ont déposé la semaine dernière au Grand Conseil la motion suivante :

« Considérant :

« 1° Qu'il est désirable de faire au sein du Grand Conseil une étude expérimentale du système de la représentation proportionnelle en matière d'élections ;

« 2° Que les trois groupes représentés dans le Grand Conseil ont le droit de prendre part aux affaires et de se faire représenter dans les commissions du Grand Conseil par des membres de leur choix ; que l'exclusion systématique du groupe auquel appartiennent les signataires ne peut être considéré comme répondant aux désirs des électeurs qui les ont envoyés siéger dans cette assemblée et aux droits imprescriptibles du suffrage universel,

« Ont l'honneur de proposer au Grand Conseil de la république et canton de Neuchâtel :

« Que les nominations des commissions parlementaires aient lieu dès maintenant en appliquant le système de représentation proportionnelle proposé par M. le député Frédéric Soguel. »

Neuchâtel, 16 novembre 1889.

Ed. Droz, James Perrenoud, Ch. Leuba, Gerold Jeanneret, Jacob Welti, César Robert, Adamir Sandoz, E. Robert, P. Coullery, Arnold Kohli, G. Schaad, Louis Ulrich.

Hôpital du Val-de-Travers. — Il résulte du 29me rapport du Comité de l'Hôpital du Val-de-Travers, que le nombre des malades traités à l'hôpital pendant l'exercice écoulé s'est élevé au chiffre de 172, savoir : 18 malades encore en traitement le 1er juillet 1888 et 154 entrées. Ces malades comptent ensemble 5,085 journées de séjour, soit une moyenne de 13,93 malades par jour.

160 malades sont sortis pendant l'exercice qui vient de finir et 12 restaient en traitement au 1er juillet 1889.

Le résumé des comptes du vingt-neuvième exercice présente les chiffres suivants : les recettes réelles se sont élevées à la somme de 12,695 fr. 60 supérieures de 1417 fr. 70 à celles de l'exercice précédent. Les dépenses ont été de 9721 fr. 21 cent., ce qui représente un boni de 2974 fr. 39 qui a servi à une augmentation des capitaux. Les dons, legs et collectes ont produit ensemble la somme de 4859 fr. 10. D'autre part, il a été payé à l'hôpital en indemnités de séjour la somme de 1839 fr. 75.

Corps enseignant primaire. — Lundi dernier a eu lieu à Boudry la conférence officielle d'automne des membres du corps enseignant primaire du district.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, il a été procédé au renouvellement du Comité pour 1889-1890 ; celui-ci a été composé de MM. Reymond, président ; Cornu, vice-président ; Héritier, secrétaire ; Favre, caissier et Decreuze, suppléant.

L'assemblée a discuté ensuite les questions mises à l'étude pour les conférences générales, après avoir choisi pour rapporteurs MM. Rosselet, instituteur à Bevaix et Roquier, instituteur à Cortaillod.

1re question. — *De la lecture et de la récitation dans les classes des degrés moyen et supérieur.*

On a reconnu que beaucoup d'élèves en arrivant dans le degré supérieur ne possèdent pas le côté matériel de la lecture, c'est-à-dire qu'ils ne lisent pas encore avec facilité. On ne doit pas se proposer de faire de nos élèves des lecteurs et des récitateurs capables de rendre les grands morceaux de notre littérature, mais de faire en sorte qu'ils parviennent à lire, à réciter simplement, correctement, en prononçant et en articulant bien les mots, de manière que ceux qui les écoutent aient du plaisir à les entendre.

La conférence a aussi été appelée à critiquer les manuels de lecture les plus répandus dans nos écoles. Le livre de Renz, pour le degré moyen a été, unanimement, reconnu le meilleur ; celui de Dussaud et Gavard, pour le degré supérieur, n'est pas ce qu'on peut souhaiter de mieux ; la partie scientifique devrait être profondément modifiée et mise davantage à la portée des enfants.

La seconde question traitait *du patriotisme et des meilleurs procédés à employer pour faire naître et développer ce sentiment et de l'enseignement de l'histoire.*

On a reconnu que le patriotisme est inné dans le cœur de tout citoyen vraiment digne de ce nom. L'école populaire contribuera à développer ce sentiment par l'enseignement de l'histoire, de l'instruction civique, du chant, de la poésie et de la géographie.

Dans les degrés inférieur et moyen, l'enseignement de l'histoire nationale consistera en anecdotes, récits, biographies ; dans le degré supérieur le maître expliquera le sujet de la leçon ; il en donnera un extrait dans lequel les faits principaux seront inscrits, ainsi que les dates que les élèves apprendront par cœur. Il aura pour but le développement intellectuel et moral de l'enfant, de former des citoyens aimant Dieu et la patrie.

Les manuels devraient renfermer des illustrations dans le texte et les cartes des principales époques historiques.

La conférence a émis le vœu qu'il soit mis à la disposition du corps enseignant le bel ouvrage d'histoire suisse de Jean de Muller.

Jura-Neuchâtelois. — L'administration du chemin de fer du Jura-Neuchâtelois, désireuse de faciliter l'extension des relations sur son réseau, vient de décider, à titre d'essai et pour une année, la création de cartes de circulation kilométriques. Ces cartes, qui seront délivrées dès le 1er janvier 1890, prévoient un parcours minimum de 1000 km. par année en service intérieur du Jura-Neuchâtelois, sur lequel une réduction de 25 0/0 est faite lors de la remise de la carte. Muni de cette carte, le titulaire recevra en outre, chaque fois qu'il le désirera, un billet à demi-taxe en service intérieur, pour tous les parcours qu'il effectuera sur la ligne pendant l'année. Les professeurs attachés aux établissements officiels d'instruction ou les élèves qui justifieront de la fréquentation régulière de ces institutions jouiront en outre d'une réduction complémentaire de 25 0/0 sur le coût de la carte.

Il résultera de cette combinaison une réduction importante du prix de transport qui développera certainement les relations entre la Montagne et le Vignoble.

Dans le but d'augmenter les mesures de sécurité, l'administration du J.-N. a également décidé l'introduction de signaux à cloches sur l'ensemble de la ligne ; cette installation sera effectuée en 1890.

Distinction. — Nous apprenons avec plaisir que l'Université de Berne vient, à la suite de brillants examens, de décerner le diplôme de docteur en droit à M. Jules Cuche, de la Chaux-de-Fonds.

Horlogerie. — La Société des fabricants d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds vient de prendre une initiative utile, en nantissant officiellement les clients de ses membres de la hausse subie par les différentes parties de la montre.

CHAUX-DE-FONDS. — Un vol audacieux a eu lieu, dans la nuit de vendredi dans un magasin de la localité, dit l'*Impartial* ; après avoir on ne sait comment, forcé la porte de la maison, les voleurs ont enlevé les verroux de la double porte de l'arrière-magasin, dans lequel ils sont entrés et où ils ont réussi à découvrir une somme de 200 fr. à 225 fr. qu'ils ont naturellement enlevée.

— Le même journal rapporte que l'autre jour, à la rue du Puits, un jeune homme était occupé à mettre de l'ordre dans une cave d'épicerie, lorsque les douves d'un tonneau contenant de l'esprit-de-vin, se disjoignirent et une partie du liquide coula sur la jambe droite du jeune homme ; en voulant se garer, il s'approcha d'une bougie qui communiqua le feu au liquide qui imbibait son pantalon et fut cruellement brûlé à la jambe.

THIELLE. — La police a procédé, jeudi, à Chules, à l'arrestation de cinq des six individus compromis dans le meurtre de Giuseppe Molinari. Le sixième coupable a pris la fuite.

CHRONIQUE LOCALE

Tempérance. — La Société de la Croix Bleue a tenu lundi et mardi derniers ses assises administratives à Neuchâtel. La Société fait des progrès à l'intérieur et à l'étranger, elle est de plus en plus mieux comprise et appréciée ; elle a nombre d'adhérents en Belgique, en France, en Allemagne et en Espagne ; on pourrait lui donner le nom de *Quadruple-Alliance* manœuvrant sans cuirassés, sans canons Krupp et sans poudre sans fumée. Le nombre des membres et adhérents en Suisse (5539) a quelque peu diminué, mais il a augmenté en qualité ; plus de 1200 membres ont signé à vie. On se propose de fonder un journal français qui paraîtrait l'année prochaine. Le journal allemand l'*Arbeiterfreund* se tire à 9000 exemplaires. Vaud a 1154 membres, Neuchâtel 1245, Genève 387.

Conférences. — M. Pierre Berton a continué samedi ses études sur la diction avec le même succès d'intérêt et un accroissement notable d'auditeurs. Nous apprenons que les prochaines séances auront lieu à l'Aula de l'Académie mercredi et samedi prochains, à 5 heures.

On nous écrit :

« Vendredi dernier la Société gymnasiale de l'« Etude » a célébré par un joyeux banquet à l'Hôtel du Soleil le XIIme anniversaire de sa fondation. Soixante-cinq convives environ se pressaient autour de la table et l'on remarquait au milieu de ces jeunes gens leurs professeurs qui avaient été empêchés d'assister l'an dernier à cette fête, par suite des mesures momentanément prises contre les Sociétés gymnasiales dont l'existence semblait menacée. Jeunes et vieux ont rivalisé de gaieté et d'entrain, et de nombreuses productions ont égayé la soirée jusque fort avant dans la nuit. »

On a relevé ce matin à la rue du Château le corps d'un jeune homme qui en rentrant cette nuit est tombé du troisième étage dans la cour et s'est assommé sur le coup.

Un temps radieux continue à régner sur les hauteurs du Jura. Hier, dimanche, une soixantaine de personnes ont dîné au Grand Hôtel de Chaumont et il y avait encore plus de monde que dimanche dernier sur la montagne ; le petit hôtel était aussi garni.

Mais aussi, quelle jouissance de percer l'enveloppe de brouillards qui nous cache le ciel bleu et de se trouver face à face avec les grandes Alpes, dont pas une ne manque à l'appel ; à gauche le Titlis, puis le Pilate, les Alpes bernoises dans toute leur majesté, les Alpes valaisannes, le Weisshorn, la dent Blanche, le Cervin et le superbe massif du Mont-Blanc.

Plaignons ceux qui ne savent pas profiter du magnifique spectacle que la montagne nous offre, surtout en ce moment, où la forêt de Pierre à Bot, blanchie par le givre, étincelle aux rayons du soleil.

DERNIERES NOUVELLES

Berlin, 23 novembre.

Le comité de secours d'Emin pacha a reçu des nouvelles sûres du docteur Peters, portant qu'il est vivant et qu'il est arrivé en toute sûreté au mont Kénia.

C'est une expédition anglaise, et nullement la sienne, qui aurait été massacrée.

Londres, 23 novembre.

Une dépêche de la Banque nationale du Brésil, datée de Rio-Janeiro, 22 novembre, dit que toutes les provinces ont adhéré au gouvernement républicain sans protestation. Des gouvernements provinciaux se sont rapidement organisés. L'archevêque a béni aujourd'hui le gouvernement républicain. Une Chambre constituante sera convoquée aussitôt les principales réformes décidées.

New-York, 23 novembre.

Le steamer *Manhattan*, qui faisait le service de New-York à Richmond, a sombré par suite d'une collision ; trois passagers et dix-huit hommes de l'équipage ont été noyés.

Un autre naufrage est signalé à l'embouchure de l'Orégon ; douze noyés.

Paris, 23 novembre.

La Chambre, à la suite de déclarations de MM. Tirard et Rouvier contre la proposition Leydet pour la liberté de la fabrication des allumettes, a rejeté l'article trois.

M. Leydet a retiré alors sa proposition.

M Rouvier a déclaré que le gouvernement exercerait lui-même le monopole de la fabrication des allumettes.

A la suite de démarches faites par les commissionnaires en bétail de la Villette, le ministre de l'agriculture a reculé jusqu'au 5 décembre l'application de l'arrêté du 22 novembre, interdisant l'entrée en France par la frontière suisse du bétail austro-hongrois et allemand.

Situation générale du temps

(*Observatoire de Paris*)

24 novembre 1889.

La température est encore en hausse sur nos régions et dans le bassin de la Baltique. Ce matin, le thermomètre marquait — 5° à Berne, + 2° à Vienne, 3° à Paris, 8° à Christiansund, 11° à Valentia et 16° à Alger.

En France, le temps continue à s'adoucir et quelques pluies sont probables vers le littoral.

Monsieur et Madame Charles Barbezat, et les familles Barbezat, Leuba et Dubois, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le décès de leur chère

LOUISE,

âgée de 6 ans, survenu vendredi 22 novembre, après une longue et douloureuse maladie.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui lundi, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire : rue du Temple-Neuf n° 18.

Monsieur et Madame J.-Eugène Robert et leurs enfants, Monsieur Albert Wittnauer, à New-York, Monsieur Louis Wittnauer, Mademoiselle Martha Wittnauer, Monsieur Emile Wittnauer, Monsieur James Wittnauer et sa famille, Monsieur Alphonse Wittnauer et sa famille, à Neuchâtel, ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, grand'mère, belle-mère, belle-sœur et tante,

Madame AUGUSTA WITTNAUER
née ZINGG,

que Dieu a enlevée à leur affection, aujourd'hui, après une longue et pénible maladie, dans sa 56me année.

Neuchâtel, le 23 novembre 1889.

Psaume XXIII.

L'enterrement aura lieu lundi 25 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Hôtel Bellevue.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas.